

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'EIVP EN 2019 ?

Vous êtes : Une entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu au titre des bénéficiaires industriels ou commerciaux OU une association OU un organisme redevable de l'impôt sur les sociétés ?

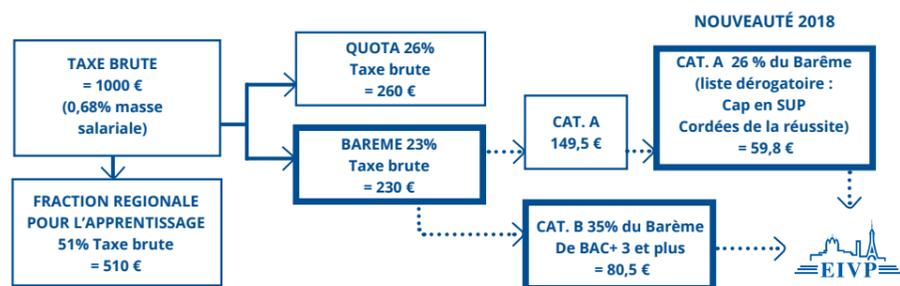
Vous devez vous acquitter d'un impôt : la Taxe d'apprentissage et choisir l'École qui la recevra.



Taxe d'apprentissage 2019

1 CALCULER VOTRE CONTRIBUTION

Vous souhaitez maximiser votre contribution à l'EIVP ?
Exemple de calcul pour une TA de 1000 €



2 DEMANDER À VOTRE ORGANISME COLLECTEUR DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE DE VERSER À L'EIVP VOTRE BARÈME (HORS QUOTA) CAT. B

ET CAT. A (LISTE DÉROGATOIRE : CAP EN SUP CORDÉES DE LA RÉUSSITE)

Votre TA doit être versée par le biais de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de votre choix :

- Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.
- Notre OPCA «AGEFOS PME» (agrée au niveau national) partenaire de AGIRES.
- Organisme national de branche professionnelle.
- OCTA des Compagnons du devoir.
- Fédération SYNTEC

AGIRES DEVELOPPEMENT, partenaire de AGEFOS PME, vous aide et prend en charge l'ensemble de vos démarches dans le respect scrupuleux de votre liberté de choix.
Tél : 01 30 23 22 95 - Email : ipottier@agires.com

3 INDIQUER SUR LE BORDEREAU DE VERSEMENT DE VOTRE OCTA EIVP CODE UAI : 0750043P

4 ADRESSER NOUS VOTRE PROMESSE DE VERSEMENT PAR COURRIER OU PAR MAIL

Les documents (déclaration et formulaire de promesse) sont téléchargeables sur notre site www.eivp-paris.fr
Onglet Entreprises / Taxe d'apprentissage.

NOUS AVONS PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !



**INVESTIR
POUR FORMER AUJOURD'HUI
LES PROFESSIONNELS
DE LA VILLE DE DEMAIN**

DATE LIMITE DE VERSEMENT : 1 MARS 2019

École des Ingénieurs
de la Ville de Paris
80, rue Rébeval - 75019 Paris
Tél : 01 56 02 61 00
eivp@eivp-paris.fr



Pour plus d'informations :
Nathalie Baudson
Direction du Développement
Relations Entreprises et Partenariats
nathalie.baudson@eivp-paris.fr
Tél : 01 76 21 59 83

pour en savoir plus...
eivp-paris.fr

SOYEZ PARTENAIRES DE NOS FORMATIONS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR URBAIN

ÉDITO

Depuis près de 60 ans, l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) forme les professionnels qui aménagent et gèrent l'une des villes les plus attractives et performantes au monde. Un nombre croissant de ses anciens élèves contribuent également à faciliter la vie des citoyens dans les plus grandes métropoles que cela soit auprès des maîtres d'ouvrage publics ou au sein des entreprises leaders du génie urbain.

Cette expertise, nous la mettons à disposition de l'ensemble des acteurs de l'urbain dans une offre de formation initiale et continue qui intègre les toutes dernières évolutions méthodologiques, technologiques et servicielles à l'œuvre en matière de développement efficient et durable des villes.

Dès lors, nous nous sommes attachés à rassembler les meilleurs professionnels (entreprises leaders des services urbains et start-ups à haut potentiel, grands maîtres d'ouvrage publics et privés, enseignants et chercheurs reconnus) pour concevoir un parcours pédagogique sur-mesure et au plus près de vos besoins.

Reconnue parmi les meilleures formations en génie urbain du pays, l'EIVP aura à cœur de vous accompagner dans votre recherche d'excellence.

En retenant l'EIVP pour la taxe d'apprentissage ou en étant prescripteur, vous apportez une contribution aux investissements pédagogiques et professionnels, au développement de compétences de nos étudiants, au renforcement de notre capacité de réponse à vos besoins de recrutement et de développement.

Merci de votre soutien, merci de partager et d'accompagner nos ambitions.

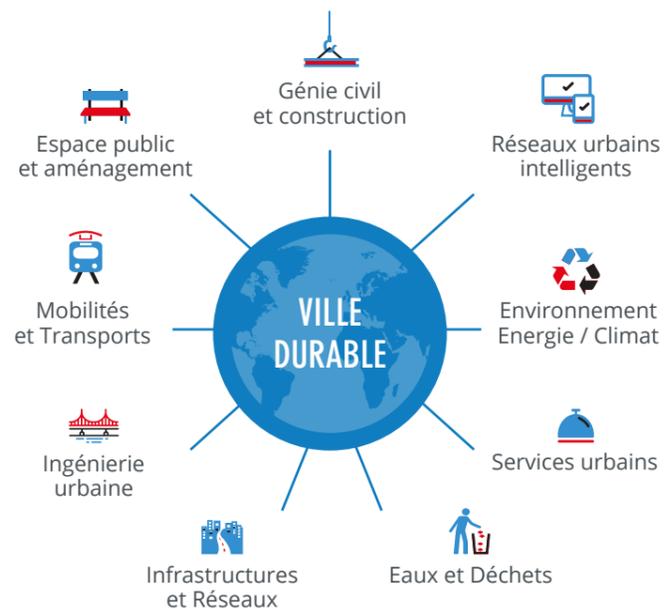
Franck JUNG,
Directeur de l'EIVP



UNE OFFRE DE FORMATIONS COMPLÈTE

- Programme Grande Ecole : Ingénieur en génie urbain
- Double-diplôme : Ingénieur-Architecte
- Mastères spécialisés (URBANTIC, URBEAUSEP, SmartCity)
- D-PRAUG (programmation urbaine & architecturale)
- Licences pro assistant architecte et assistant chef de projet en aménagement de l'espace
- Formation continue (inter, intra)
- VAE (Validation des acquis de l'expérience)

DOMAINES DE FORMATION



DONNÉES CLÉS

- **44%** de filles en filière ingénieur
- **78%** signent leur contrat avant d'être diplômés
- **32** accords internationaux et français avec des établissements d'enseignement supérieur
- **19** contrats de recherche
- **200** enseignants et intervenants professionnels
- **1/3** d'entreprises dans les jurys d'évaluation
- **70%** des élèves-ingénieurs exercent dans le secteur privé
- **Une des 10 premières** écoles labellisées DD & RS
- **Un engagement sociétal** labellisé cordées de la réussite (Cat. A - liste dérogatoire)

DEVENEZ PARTENAIRE

- **Gagnez en visibilité de vos métiers, opportunités et marques auprès de l'EIVP et de ses partenaires.** Vous bénéficierez de la mise en avant de vos offres de stages et d'emplois, d'une priorité donnée à vos projets d'études et vos interventions auprès des étudiants, d'invitations à nos événements et conférences, d'un accès direct à notre réseau de diplômés et d'élèves ambassadeurs.
- **Développez des liens privilégiés avec une grande école d'ingénieurs au cœur de Paris.** Intervention de vos professionnels lors de conférences ou visites illustrant vos domaines d'expertise. Co-construction de projets d'études, sessions de formations continues, chaires, forum rencontre entreprises.
- **Soutenez le développement de notre recherche.** Partenariats d'études et de recherches réalisées par nos élèves-ingénieurs, encadrées par nos chercheurs, pour vos activités professionnelles
- 4 axes : Résilience urbaine et son ingénierie, Energie en ville et Climat urbain, Aménagement urbain et Espaces publics, Systèmes urbains numériques.
- **Soutenir une École engagée dans une politique volontariste en faveur du développement durable.** L'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris fait partie des 10 premiers établissements d'enseignement supérieur labellisés DD&RS Développement durable et Responsabilité sociétale.

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE, UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE

- Une ressource et un potentiel d'investissement déterminants.
- Un appui aux projets numériques liés à l'enseignement.
- Un soutien à l'innovation pédagogique et à la créativité.



DES PROFILS QUI FERONT PROGRESSER VOTRE ENTREPRISE

- **Un solide enseignement technique et scientifique.**
- **Pédagogie par projet :** 30% des enseignements, réalisés en mode projet et en équipe, sont assurés par des intervenants professionnels.
- **Une professionnalisation continue :** 12 mois de stage durant le cursus ingénieur dont 50% effectués dans une entreprise partenaire.
- **Des futurs managers multi-culturels :** 100% ont une expérience de 3 mois minimum de stages à l'étranger.



En 2018, votre soutien financier a contribué à réaliser :

- L'organisation de la seconde édition de la semaine de l'entrepreneuriat : pitches start-up, rencontres entrepreneurs et visites d'incubateurs
- Des visites de dizaines de chantiers et d'entreprises du génie urbain
- Le renouvellement des outils numériques dédiés aux élèves ingénieurs
- L'organisation du Paris City Challenge (open innovation)
- La poursuite de «Cap en Sup», tutorat par des élèves ingénieurs de lycéens du 19ème arrondissement
- La structuration d'une nouvelle axe de R&D sur les Systèmes Urbains Numériques
- Une mission internationale de diagnostic urbain des étudiants de dernière année (thème : le Handicap et la Ville)
- La mise en chantier de notre premier MOOC : acceptabilité des chantiers urbains (sortie premier semestre 2019)